

Contrat Régional de Développement Durable

du BOCAGE BRESSUIRAIS

 Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais > 27 bld du Colonel Aubry - BP90184 - 79304 BRESSUIRE Cedex
 Tél : 05 49 81 19 00 - Fax : 05 49 81 02 20 - contact@agglo2b.fr - www.agglo2b.fr


Elu référent Région : Emile BREGEON

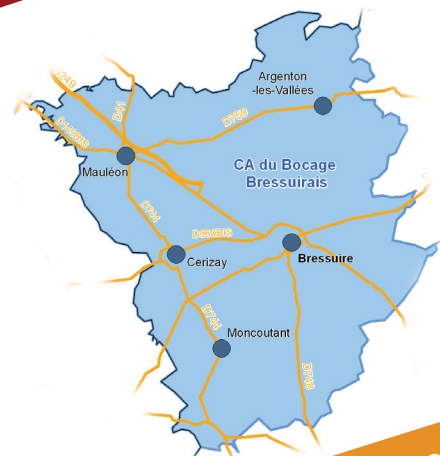
Président de l'Agglo : Jean-Michel BERNIER



▲ Le sentier arboré du Puy Genest - CERIZAY



▲ Théâtre - BRESSUIRE



GRANDS PRINCIPES des CRDD 2014-2016

 Construit en partenariat avec les Pays, les Communautés de communes et les Agglomérations, le Contrat Régional de Développement Durable organise la **mutualisation des projets, au service des habitants**. Avec ce Contrat, la Région veut :

- >>> déclencher des synergies d'investissement efficaces, créatrices d'emplois, notamment avec l'Etat et l'Union Européenne,
- >>> accélérer et accompagner les mutations en consolidant et en amplifiant les premiers signes de reprise,
- >>> financer fortement les investissements : jusqu'à 80%,
- >>> encourager les projets structurants du territoire, vecteurs de lien social.

 Grâce à un **circuit d'instruction allégé et dématérialisé**, la Région souhaite faciliter le travail des porteurs de projets tout en organisant un dialogue permanent sur les objectifs et résultats attendus, sur **5 axes prioritaires** :

- 1) l'emploi et le développement économique
- 2) les services à la population
- 3) l'énergie et la mobilité durable
- 4) la biodiversité, l'eau et les paysages
- 5) le cadre de vie.

 Tous les projets devront s'inscrire dans l'**objectif essentiel d'excellence environnementale**.

En adéquation avec le projet territorial et en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale, les axes suivants ont été retenus par le territoire :

>>> les objectifs prioritaires :

- Favoriser les dynamiques du Bocage Bressuirais en tant que territoire entreprenant, pour le développement des initiatives locales et de l'emploi
- Offrir à tous les habitants du Bocage Bressuirais une qualité de vie dans un territoire solidaire et harmonieux

>>> les BRDE, les ateliers régionaux de la création, les manifestations locales

ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE

	Répartition financière arrêtée lors de la négociation	
Objectifs prioritaires	2 434 000€	68,6%
Enveloppe Bourse Régionale Désir d'Entreprendre	450 000€	13,3%
Atelier Régional de la Création	96 000€	2,8%
Manifestations locales	420 000€	12,3%
TOTAL pour les 3 années	3 400 000€	100%

soit 1 133 333 € / an

Données de cadrage



Démographie

- > Densité de population : **54 hab/km²**
(69 hab/km² pour Poitou-Charentes)
- > Population en 2010 : **71 537 habitants**
(1 770 363 habitants pour Poitou-Charentes)
- > Évolution annuelle de la population entre 1999 et 2010 : **0.5 %**
(0,7 % pour Poitou-Charentes)
- > Part dans la population totale :
 - des moins de 20 ans en 2010 : **24.8 %**
(22,5 % pour Poitou-Charentes)
 - des 60 ans et plus en 2010 : **25.3 %**
(27,6 % pour Poitou-Charentes)
 - des 75 ans et plus en 2010 : **10.5 %**
(11,3 % pour Poitou-Charentes)



Emploi

- > Nombre d'emplois en 2010 : **28 713**
(700 339 pour Poitou-Charentes)



Entreprises

- > Nombre d'établissements au 1^{er} janvier 2012 : **3 652**
(110 484 pour Poitou-Charentes)
- > Taux de création d'entreprises en 2012 : **11.3 %**
(14,2 % pour Poitou-Charentes)



Logement

- > Nombre de résidences principales en 2010 : **29 672**
(796 616 pour Poitou-Charentes)



Fiscalité

- > Revenu net annuel moyen par foyer fiscal en 2010 : **20 257€**
(21 298 € pour Poitou-Charentes)
- > Part des foyers fiscaux imposés en 2010 : **46.5 %**
(49,7 % pour Poitou-Charentes)



▼ École de Découverte des Sports - CERIZAY



▼ Multi-accueil - MAULEON



▼ Bar-restaurant - BOISMÉ



▼ Société de Poêle à bois - BRESSUIRE



BILAN du CRDD 2007-2013



LES OBJECTIFS DE LA RÉGION

» Un effet levier de la Région : les financements régionaux sont mobilisés pour faire émerger des projets qui rencontrent les sept priorités régionales (Emploi-Economie, Santé-Adolescence-Handicap, Environnement, Agriculture, Vivre Ensemble, Equipements, Education). Une cohérence des projets avec le schéma régional de développement économique (SRDE) et le Schéma Régional du Tourisme est également recherchée.

» Proximité et démocratie : l'ensemble du territoire (pays, intercommunalités, ville-centre) est représenté dans la diversité de ses compétences, et participe à la négociation et à la mise en œuvre du contrat régional de développement durable ; le Conseil de Développement est représenté pour participer à l'ensemble de ces démarches.

- » Simplicité : le contrat s'articule autour de quatre volets :
- > Un rappel, pour mémoire, de la contribution de la Région à l'aménagement du territoire au titre de ses compétences propres
 - > Les projets « structurants »
 - > Les projets de « Vie Quotidienne »
 - > Animation-ingénierie du territoire

» Tous les projets sont examinés au regard des objectifs transversaux que sont : L'excellence environnementale, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, et plus largement le développement de la notion de « territoire accessible », l'ouverture des équipements et des services aux jeunes.

» Solidarité entre les territoires : l'enjeu est d'encourager les coopérations entre le rural et l'urbain. En conséquence, les projets communs à plusieurs Pays et/ou agglomérations seront tout particulièrement soutenus.

LES OBJECTIFS DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS

En adéquation avec son projet de territoire, le Pays Bressuirais a retenu les objectifs suivants pour le Contrat Régional de Développement Durable 2007-2013

- » Diversifier de manière compétitive les systèmes de production : intervenir dans les domaines économique, agricole, de l'emploi et de la formation
- » Développer les services à la personne, assurer un emploi à tous, agir pour l'environnement, la culture et développer les infrastructures pour renforcer la qualité de vie de tous
- » Développer le tourisme, l'événementiel sur le territoire pour créer une identité et renforcer l'attractivité du territoire.

ENVELOPPE AFFECTÉE

Répartition financière arrêtée après clôture du contrat		
Projets structurants	1 215 164€	22.5%
Projets de vie quotidienne (BRDE, Manifestations, Cordee TPE, ...)	3 130 377€	57.7%
Animation ingénierie	1 073 104€	19.8%
TOTAL pour les 7 années	5 418 645€	100%
soit 774 092 € / an		

Quelques exemples :

- > 316 BRDE (Bourse Régionale Désir d'Entreprendre)
- > 99 entreprises soutenues
- > Restauration et mise en valeur du patrimoine naturel de la zone humide du Puy Genest à Cerizay
- > Création de centres multi-accueil petite enfance à Mauléon et La-Forêt-sur-Sèvre
- > Aménagement des salles de musique à Bressuire

QUELQUES EXEMPLES :

- > Réhabilitation et accessibilité de l'école / COMBRAND
- > Aménagement de la mairie et de ses abords / ST JOUIN DE MILLY
- > Accessibilité et aménagement du bourg / FAYE L'ABESSE
- > Création d'une voie piétonne / LE PIN
- > Aménagement du village seniors / MONCOUTANT
- > Rénovation du patrimoine / BRETIGNOLLES

Les opérations aidées
Hors contrat
durant la période 2007-2013